

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie du Journal de Roubaix est transférée Grande-Rue, 56.

ROUBAIX

11 janvier 1862.

BULLETIN POLITIQUE.

Les journaux anglais se félicitent, comme de raison, de la solution pacifique du conflit anglo-américain. Le *Times*, faisant taire ses préventions invétérées, déclare avec la plus louable franchise que cet événement heureux doit être attribué à l'attitude ferme et digne qu'a tenue dans cette crise le gouvernement français.

Si la France n'avait pas repoussé les avances du parti américain, si la note de M. Thouvenel n'avait pas été expédiée, la reddition des prisonniers n'aurait très probablement pas eu lieu. Par son bon sentiment, par la rectitude de son jugement, l'Empereur des Français a contribué à la pacification de cette querelle. Il a convaincu les Américains, d'abord qu'ils n'avaient pas la moindre chance de mettre de leur côté les sympathies ni l'ambition d'aucune nation européenne, et qu'une rivalité héréditaire n'aurait pas prise contre l'arrêt de la moralité et de l'opinion publique.

Les nouvelles de New-York, du 28, mandent que le Congrès doit adopter une loi déclarant que les esclaves des séparatistes qui rejoindront les fédéraux seront libres.

Le port de Charleston est compromis. Seize gros bâtiments remplis de pierres ont été coulés, sur trois lignes parallèles, à l'entrée de ce port.

L'expédition navale, sous le commandement de Buruis, devait partir d'Anapolis dans quelques jours. Elle portera 12,000 soldats et présage un succès complet.

Une dépêche de New-York, en date du 28 décembre, nous donne sur l'affaire de

Eugenia-Smith les renseignements suivants :

Le steamer fédéral *Santiago-de-Cuba* a arrêté, près du Texas, le schooner anglais *Eugenia-Smith*. Il n'y a pas trouvé de contrebande de guerre, mais il a pris deux passagers qui, à raison de papiers saisis sur eux, ont été supposés être des agents des États confédérés. Ces passagers arrivés à New-York sont retenus prisonniers au fort Lafayette.

L'affaire de *Eugenia-Smith* est tout à fait identique à celle du *Trent*, et il n'y a pas à douter que le gouvernement de Washington l'envisagera sous le même point de vue et la règlera de la même manière que celle du *Trent*.

L'*America*, parti le 1^{er} de New-York, est attendu le 12 janvier à Liverpool. Des avis d'Amérique autorisent à croire que MM. Mason, Slidell et leurs deux secrétaires sont à bord de ce steamer.

Par décret impérial du 8 janvier, le Sénat et le Corps législatif sont convoqués pour le lundi 27. La session sera ouverte par l'Empereur en personne. Comme l'année dernière, dit le *Moniteur*, un exposé de la situation de l'Empire sera déposé, le lendemain de l'ouverture de la session, sur le bureau du Sénat et du Corps législatif, qui auront à s'occuper immédiatement de leur organisation intérieure.

Une correspondance de Vienne représente comme fort tendues les relations de la Prusse avec l'Autriche. Elle va même jusqu'à dire qu'il faudra, des deux côtés, infiniment de prudence pour les rétablir sur un pied, sinon amical, au moins en rapport avec les exigences diplomatiques que leur situation respective crée aux deux principales puissances de l'Allemagne. Mais comme cet état de choses, vraisemblablement exagéré, n'est au fond que la vieille querelle des deux États aspirant avec une égale convoitise à l'hégémonie germanique et qu'il date au moins du temps de Frédéric le Grand et de Marie-Thérèse, nous croyons qu'il n'y a pas péril en la demeure.

Le 14 de ce mois se réuniront les Cham-

bres prussiennes. Quoi qu'il en soit plusieurs journaux du mécontentement qu'auraient causé au roi les élections, il est certain aujourd'hui que Sa Majesté fera en personne l'ouverture du parlement.

La majorité du Parlement de Turin, dans sa dernière réunion, avait écouté, sans se prononcer, les explications de M. Ricasoli, s'est tout à coup ravisée. Une dépêche annonce qu'elle maintient sa confiance au cabinet.

J. REBOUX.

Moniteur du 10 janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Le préfet du département du Loiret, officier de la Légion-d'Honneur.

Vu le numéro du journal *Orléanais*, en date du 29 décembre 1861, contenant un article qui commence par ces mots : *Le Journal du Loiret enchâssé, etc.*, et se termine par ceux-ci : *On voit qu'il est de la pâte mallable dont on fait les... zèlés* ;

Attendu que cet article commente, en termes injurieux, un décret impérial et s'efforce de porter atteinte au respect dû au Chef de l'Etat ;

Vu la dépêche du ministre de l'intérieur en date du 9 janvier courant ;

Vu l'article 32 du décret organique sur la presse du 17 février 1832.

Arrête :

Art. 1^{er}. Un premier avertissement est donné au journal *Orléanais*, dans la personne de M. E. Pellisson, gérant de cette feuille, et dans celle de M. Alexandre Godon, signataire de l'article incriminé.

Art. 2. Le commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré en tête du plus prochain numéro de l'*Orléanais*.

Fait en préfecture, le 10 janvier 1862.

Le préfet du Loiret,

DE COETLOGEN.

Banque de France.

Le bilan mensuel de la Banque de France, arrêté au 9 janvier, témoigne dans plusieurs de ses chapitres de l'influence des difficultés de fin d'année, et de besoins d'argent pour payer à de fortes échéances.

L'encaisse métallique a baissé de 324 à 306 millions, ce qui constitue une diminution de 18 millions, dont 8 environ à Paris et plus de 10 dans les départements.

Le portefeuille présente un accroissement de 614 à 675 millions. Le montant

des valeurs escomptées s'est élevé de 43,763,000 francs à la caisse centrale, de 16,992,000 fr. dans ses succursales.

Il y a une progression de 715 à 762 millions dans le chiffre des billets au porteur en circulation.

Nous retrouvons les avances sur lingots et monnaies à 17 millions, et celles sur effets publics à 24 millions.

Les avances sur actions et obligations de chemins de fer ont monté de 45 à 46 millions. Les prêts sur obligations du Crédit foncier se sont abaissés de 319,100 fr. à 402,200 fr.

Le compte-courant du Trésor créditeur a éprouvé une réduction de 110 à 75 millions, par suite du paiement des pensions de l'Etat et des arrrages de la rente 3 %.

Les comptes-courants des particuliers se sont accrus de 33 millions. Ils offrent un avoir disponible de plus de 176 millions.

Depuis la clôture de l'exercice du second semestre de 1861, les escomptes et intérêts divers, à Paris et dans les succursales, ont produit 2,347,000 fr. à la Banque de France. — R. LOREMBERT.

(Patrie).

On lit dans l'*Indépendance belge* :

L'affaire relative à une convocation des évêques de la chrétienté à Rome paraît avoir changé de face : on m'assure que Pie IX persiste à réunir les prélats à Rome au mois de mai, et que le bref même serait déjà lancé.

Il ne paraît pas dès lors que l'opposition faite à ce projet par M. de Lafayette ait pu avoir un caractère aussi décidé que celui qu'on lui prêtait. Dans tous les cas, puisque le vœu de l'ambassadeur français n'a pas été écouté, il n'aurait pu être appuyé, il faut le croire, d'un ultimatum qui fit entrevoir le départ de nos troupes de Rome.

Il est à faire remarquer, du reste, que le bref de Sa Sainteté sera déféré à l'examen du Conseil d'Etat ; mais il est certain que cet acte d'autorité purement spirituelle ne trouvera aucune espèce d'opposition parmi les conseillers de l'Empereur.

L'affaire du *Trent* cause dans le Sud une émotion facile à comprendre. Les journaux de Richmond souhaitent une guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, mais ils n'osent trop y compter. L'*Enquirer*, de Richmond, termine ainsi un de ses articles :

« Nous espérons que Lincoln, en puni-

tion de ses péchés, aura un moment de cœur une fois dans sa vie, et ne répèlera pas devant le lion britannique.

Les arrestations, les déportations continuent à Varsovie et dans toute la Pologne. La citadelle de cette ville et les autres forteresses regorgent de prisonniers. Mais c'est contre les prêtres surtout que s'exerce le rigueur du pouvoir ; chaque nuit partent pour Orenbourg des convois d'exilés, enchaînés l'un à l'autre comme de vilains criminels.

Ces jours derniers, la police a brutalement arraché à son domicile et fustigé une jeune personne, dont le seul crime était d'avoir joué l'air national : *Done cos polske*. La malheureuse en est morte de honte.

Un négociant-armateur de Rouen a reçu de New-York, du capitaine d'un de ses navires, une lettre où l'on trouve de curieux détails sur la façon dont les Américains du Nord entendent la liberté.

« Il faut, dit ce capitaine, que je vous mette au courant des tracasseries sans nombre et même des dangers auxquels sont exposés les capitaines français à New-York. Il y a en ce moment cinq navires français dans le port américain, et sur ces cinq navires quatre d'entre eux se sont vus prisques entièrement abandonnés de leur équipage. De tout temps, on a déserté en Amérique ; mais depuis la guerre, la désertion se fait sur une plus grande échelle.

Voici comment les choses se passent. Pendant la nuit, des individus faisant le métier de racoleurs arrivent à bord ou se tiennent simplement sur le quai. Là, après avoir lie conversation avec les hommes, ils leur proposent 100, 200 francs, ou quelquefois davantage, et les attirent et les font boire jusqu'à ce qu'ils aient signé un engagement. Ce n'est pas souvent chose difficile ; car le matelot ne se trouve bien que là où il n'est pas.

Si le capitaine ou le second, qui se voit ainsi dépourvu de ses hommes, essaie de protester, immédiatement, et ceci est textuel, on lui met le pistolet sur la gorge et on le menace de mort s'il fait la moindre protestation. Vous sentez bien que cela ne nous empêche pas de faire notre rapport au consul, mais, hélas ! souvent sans résultat ; nos matelots sont partis et bien partis, et c'est ainsi que nos navires se trouvent désarmés !

Il y a ici un navire de Nantes ; il reste aujourd'hui à bord le capitaine, le second et un mousse. Pour moi, je n'ai qu'un no-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 10 JANVIER 1862.

— N° 2. —

LE CONFIDENT*

II

Le baron de Tellern, cadet d'une ancienne famille allemande ruinée par la guerre de trente ans, avait pour unique héritage l'orgueil et l'ambition de ses ancêtres, deux passions qu'il ne pouvait satisfaire et qui se retournaient contre lui et lui rongeaient le cœur. Il avait vainement cherché à se produire dans sa patrie. Son expérience et sa connaissance des cours lui valaient des protecteurs, mais ses allures dissimulées lui aliénaient les cœurs droits, tandis que son orgueilleuse ambition de franchir d'un bond, — n'importe à quel prix et comment, — les degrés inférieurs des fonctions publiques, lui créait partout des ennemis, actifs à dresser sur son chemin des barrières infranchissables.

Aigri, offensé, perdant enfin l'espoir, il quitta sa patrie, et se rendit au delà du Rhin. Il fut admis dans l'état-major d'un général des armées de Louis XIV, qui avait fait de son camp un Paris au petit pied.

(*) Reproduction interdite.

Sur ce théâtre des plus favorables à son caractère et à ses talents, Tellern se distingua, et fut envoyé à la cour de Versailles, où il compléta son éducation de courtisan. La fine urbanité et la galanterie y étaient alors à leur apogée, tandis qu'un véritable roi, un véritable autocrate se laissait gouverner par le sexe, grâce au voile de la religion dont s'enveloppaient l'habile Maintenon.

Gabrielle de Beauvilliers, la plus ravissante des dames d'honneur de madame de Maintenon, trouva dans le baron de Tellern un démenti vivant de l'épithète d'ours, dont la raillerie française était prodigue envers les Allemands, et elle lui accorda sa main malgré les pinisantes des petits-matres parisiens. Ils semblaient créés l'un pour l'autre. La taille bien proportionnée du baron, sa physionomie caractérisée avaient quelque chose d'imposant qui prévenait en sa faveur ; quant à Gabrielle, un peu d'embonpoint, qui ne nuisait pas à sa taille, une abondante chevelure d'ébène, des yeux pleins de feu et d'une langue séduisante, une bouche petite et gracieuse, des mains et des pieds d'une délicatesse admirable, et, en outre, une conversation étincelante d'esprit, lui conquéraient tous les cœurs.

Elle était également sans fortune, mais résolue, comme le baron, à mettre tout en œuvre pour acquérir dans le grand monde une place brillante et digne d'elle. Dans un voyage en Allemagne, elle vit à la cour de... le prince héréditaire Louis, type de la beauté virile et de l'intelligence ; elle conçut immédiatement son plan astucieux, et elle le mit en pratique avec plus de hardiesse encore que n'en avait montré madame de Maintenon.

Le prince, jeune et ardent, ne restait

dans les bornes des mœurs patriarcales de la cour que par respect pour son excellente mère ; mais son mariage de convenance avec la fille d'un duc, princesse douce et modeste, n'avait satisfait ni son cœur ni son imagination, et il s'abandonna inconsidérément à une coupable passion. Le baron de Tellern arriva à pas de géant au poste de maréchal de la cour ; comblé d'honneurs et de présents, il ne se montrait ni rigide ni jaloux ; il ne se sentait pas d'obstacles le sentier de l'Eden que l'artificieuse Gabrielle laissait trop souvent entrevoir au prince. Sûre d'ailleurs de sa victoire, la baronne observait une certaine retenue, grâce à l'impression produite sur son cœur par le retour inattendu d'un personnage à qui avait été confiée une mission diplomatique.

III

L'air de la nuit, devenu plus frais, agitait un peu les hauts massifs du parc ; la foule se pressait dans les tentes et dans la grande baraque où il y avait bal populaire.

Un homme s'avança d'un pas léger dans l'ombre d'une allée de tilleuls, où quelques torches de résine jetaient seules une fantastique lumière, dont l'éclat éblouissant contribuait à rendre plus sombres encore les places non éclairées. Il était suivi d'un jeune jockey. Ils s'arrêtèrent à une extrémité du parc, à peu de distance d'un pavillon en forme de temple, lequel, avec ses verres de toutes les couleurs et le chiffre étincelant placé au-dessus de la porte, brillait comme le magnolia aux fleurs gigantesques des forêts de l'Amérique. Le comte Kunigsteen, car c'était lui, ouvrit

son manteau et tira de son sein un petit sifflet de chasse en argent.

Tiens, Gustave, dit-il en le présentant au jockey ; sois attentif et fais bonne garde comme de coutume. Tu te promèneras de long en large, et si tu vois poindre dans les allées du voisinage quelque forme humaine, tu m'en informeras par un coup de sifflet.

Le jockey prit l'instrument et commença sa faction. Le comte poursuivit sa marche avec précaution. Arrivé près de la première pyramide de verres de couleurs élevée devant le temple, il s'arrêta, tira un billet de sa poche et le parcourut de nouveau.

C'est bien ici l'endroit désigné, se dit-il, le pavillon de pierre dans l'angle gauche du jardin. Mais quelle peut être celle qui a signé cette énigme du plus joli de tous les chiffres ? Ulrique aurait trouvé de reste l'occasion de me confier ses secrets durant notre longue valse ; la tendre comtesse Angélique n'a pas une aussi belle écriture, et d'ailleurs elle craint trop les rhumes.

« Un cœur qui bat solitaire au milieu de la foule pressée dans les salons du prince, ne peut rester plus longtemps sans confier. Une digne récompense attend celui qui cherchera ce cœur et lui apportera confiance et amitié.

Serait-ce elle, la plus aimable et la plus digne des femmes ? Serait-ce la princesse elle-même ? Depuis trois jours elle ne m'a pas adressé une seule parole ; mais elle m'a souvent considéré d'un œil éloquent.

Fou que je suis ! elle, la pudeur personifiée, ne choisirait jamais ni un tel lieu, ni un pareil moment, lors même que le poison de la pomme d'Eve aurait pé-

néné jusqu'au fond de son cœur. Et cependant, avoue-le, présomptueux ; c'est elle que tu préfères trouver ici, quelque atteinte que put en recevoir la vénération pour elle. Entre dans cette nuit d'Espagne, comme Kunigsteen, que l'on ne puisse pas dire que tu as fait attendre une dame ; depuis longtemps le souper est fini, et les danseurs tourbillonnent de nouveau dans les *polonaises* et les *françaises* du grand maréchal.

Le comte trouva à l'entrée du pavillon circulaire une femme affublée d'un capuchon noir, qui semblait l'attendre. Il voulut l'aborder, mais elle recula devant lui dans l'obscurité, lui indiquant d'un signe la porte du temple. Il comprit et murmura :

« La dame a été aussi craintive et aussi prévoyante que moi. »

Et il pénétra, par un petit vestibule, dans l'intérieur de la rotonde, qui recevait qu'une faible lumière venant du dehors.

Une femme en petit chapeau espagnol orné de trois plumes d'autruche blanches était assise sur l'ottomane ; un ample domino de soie ne permettait pas de distinguer sa tournure. A l'aspect du comte, elle se leva comme par un mouvement de joie, et fit un pas au-devant de lui. A sa taille, à son port, à sa démarche, Kunigsteen surpris crut son rêve réalisé, et s'empressa de ployer le genou devant elle.

« Qu'ordonne la souveraine des cœurs ? s'écria-t-il avec transport. Combien je me trouve heureux de l'honneur qu'elle me fait ! Mais quel mystère a pu déterminer à cette démarche la pudeur même ? »

— Il faut le pénétrer, dit la dame en français, et le comte Kunigsteen est s-